

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2011/09/12/2011022321/justel>

Dossier numéro : 2011-09-12/05

Titre

12 SEPTEMBRE 2011. - Arrêté royal portant approbation du règlement d'ordre intérieur du Comité de l'assurance soins de santé de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité

Source : SECURITE SOCIALE

Publication : Moniteur belge du 26-09-2011 page : 60966

Entrée en vigueur : 06-10-2011

Table des matières

Art. 1-2

[ANNEXE.](#)

Art. N

Texte

Article [1er](#). Le règlement d'ordre intérieur du Comité de l'assurance soins de santé de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité, joint en annexe, est approuvé.

[Art. 2](#). Le Ministre qui a les Affaires sociales dans ses attributions, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 12 septembre 2011.

ALBERT

Par le Roi :

La Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale,
Mme L. ONKELINX

[ANNEXE.](#)

[Art. N](#). Règlement d'ordre intérieur du Comité de l'assurance soins de santé
(Pour le règlement, voir : 2011-09-12/06)